

Information aux parents d'élèves

Dans le Service Public d'Education les conditions d'études pour les élèves et de travail pour les personnels sont déjà bien dégradées **mettant « en péril » la réussite de tous les jeunes.**

Le projet de réforme des retraites va accentuer cette situation :

- Placer des enseignant-es de plus en plus âgé-es face à nos ados est une proposition qui desservira autant les élèves que les enseignant-es. **Travailler correctement dans les métiers de l'Education au-delà de 62 ans est tout simplement un mensonge.** Cela ne fera qu'aggraver la crise de recrutement actuelle.

- les problèmes **de remplacement** ne peuvent que s'accroître avec des personnels plus âgés.
- les débuts de carrière étant tardifs (pour un enseignant -bac+5- l'entrée dans le métier se réalise en moyenne à plus de 27 ans - source DEPP) pour atteindre le taux plein il faudrait **aller jusqu'à 67 ans ! (sans atteindre les 43 annuités)**
- à l'autre bout, cela bloquera **l'emploi de milliers d'étudiants en formation initiale !**

Retraite à 64 ans et 43 annuités : tous et toutes pénalisés-es.

C'est une régression sociale INJUSTIFIÉE et INJUSTE :

Injustifié car, nous affirmons avec le président du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), P.L Bras, auditionné à l'Assemblée Nationale : « *les dépenses de retraites ne dérapent pas, elles sont relativement maîtrisées, dans la plupart des hypothèses, elles diminuent plutôt à terme* ».

Injuste car :

- **Elle entraînera plus de difficultés pour les jeunes pour trouver un travail (taux de chômage chez les 18-25 est de 18%)** en maintenant plus de seniors au travail
Elle **entraînera + de temps au chômage pour beaucoup de seniors** (en 2022, après 55 ans seule la moitié des salariés est en emploi, 1/3 pour les +de 60 ans - Ministère du Travail DARES).
- **Pour beaucoup, pour atteindre le taux plein, il faudra travailler jusqu'à 67 ans**, notamment pour les femmes.
- **Augmentation de la pénibilité** liée au vieillissement.
- **Retraites plus courtes et plus faibles**, car de plus en plus inaccessibles, et la décote est toujours présente.

D'autres alternatives qui font le choix de la justice sociale en revenant à l'âge de départ en retraite à 60 ans, sont possibles !

- **Investir pour créer de l'emploi** (2% de chômage en moins, c'est 6 Milliards de cotisations en +)
- **Payer les femmes comme les hommes** : 22% d'écart (c'est 6 Milliards de cotisations en +)
- **Augmenter les salaires Privé Public d'1%** (c'est 4 Milliards de cotisations en +)
- **hausse des cotisations** (1 % salarié + employeur = 8 Milliards)
- **Taxer les revenus du capital (236 milliards engrangés par les 42 milliardaires français dans les 19 derniers mois – source Oxfam)**

80% des français sont opposés à la réforme et selon un sondage Ifop pour Politis, 68 % des Français-es sont favorables à une réforme qui ramènerait à 60 ans l'âge légal de départ à la retraite. Mobilisons-nous

Manifester le 31 janvier, 12h Place des Quinconces, Bordeaux

Signer et faites signer la Pétition Intersyndicale : déjà 700 000 signatures !

Ne pas jeter sur la voie publique.



Scanner → signer pétition

Information aux parents d'élèves

Dans le Service Public d'Education les conditions d'études pour les élèves et de travail pour les personnels sont déjà bien dégradées **mettant « en péril » la réussite de tous les jeunes.**

Le projet de réforme des retraites va accentuer cette situation :

- Placer des enseignant-es de plus en plus âgé-es face à nos ados est une proposition qui desservira autant les élèves que les enseignant-es. **Travailler correctement dans les métiers de l'Education au-delà de 62 ans est tout simplement un mensonge.** Cela ne fera qu'aggraver la crise de recrutement actuelle.

- les problèmes **de remplacement** ne peuvent que s'accroître avec des personnels plus âgés.
- les débuts de carrière étant tardifs (pour un enseignant -bac+5- l'entrée dans le métier se réalise en moyenne à plus de 27 ans - source DEPP) pour atteindre le taux plein il faudrait **aller jusqu'à 67 ans ! (sans atteindre les 43 annuités)**
- à l'autre bout, cela bloquera **l'emploi de milliers d'étudiants en formation initiale !**

Retraite à 64 ans et 43 annuités : tous et toutes pénalisés-es.

C'est une régression sociale INJUSTIFIÉE et INJUSTE :

Injustifié car, nous affirmons avec le président du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), P.L Bras, auditionné à l'Assemblée Nationale : « *les dépenses de retraites ne dérapent pas, elles sont relativement maîtrisées, dans la plupart des hypothèses, elles diminuent plutôt à terme* ».

Injuste car :

- **Elle entraînera plus de difficultés pour les jeunes pour trouver un travail (taux de chômage chez les 18-25 est de 18%)** en maintenant plus de seniors au travail
Elle **entraînera + de temps au chômage pour beaucoup de seniors** (en 2022, après 55 ans seule la moitié des salariés est en emploi, 1/3 pour les +de 60 ans - Ministère du Travail DARES).
- **Pour beaucoup, pour atteindre le taux plein, il faudra travailler jusqu'à 67 ans**, notamment pour les femmes.
- **Augmentation de la pénibilité** liée au vieillissement.
- **Retraites plus courtes et plus faibles**, car de plus en plus inaccessibles, et la décote est toujours présente.

D'autres alternatives qui font le choix de la justice sociale en revenant à l'âge de départ en retraite à 60 ans, sont possibles !

- **Investir pour créer de l'emploi** (2% de chômage en moins, c'est 6 Milliards de cotisations en +)
- **Payer les femmes comme les hommes** : 22% d'écart (c'est 6 Milliards de cotisations en +)
- **Augmenter les salaires Privé Public d'1%** (c'est 4 Milliards de cotisations en +)
- **hausse des cotisations** (1 % salarié + employeur = 8 Milliards)
- **Taxer les revenus du capital (236 milliards engrangés par les 42 milliardaires français dans les 19 derniers mois – source Oxfam)**

80% des français sont opposés à la réforme et selon un sondage Ifop pour Politis, 68 % des Français-es sont favorables à une réforme qui ramènerait à 60 ans l'âge légal de départ à la retraite. Mobilisons-nous

Manifester le 31 janvier, 12h Place des Quinconces, Bordeaux

Signer et faites signer La Pétition Intersyndicale : déjà 700 000 signatures !

Ne pas jeter sur la voie publique.



Scanner → signer pétition